

On y fait changer le système de chauffage. Les ouvriers ont commencé ce matin, les travaux que nécessite ce changement.

S. G. Mgr de Saint-Hyacinthe, fera cette semaine les visites pastorales suivantes :

Le 23, à Saint-Valérien ; le 25, Sainte-Prudentienne ; le 27, Granby ; le 29, Saint-Paul.

Le P. Mathieu, Prieur des Dominicains de Saint-Hyacinthe, vient de partir pour la France, où l'appellent les affaires de sa communauté. Le Rév. Père reviendra probablement cet automne.

Le R. Père Fabre vient d'être nommé Prieur de la Communauté des Dominicains de Saint-Hyacinthe, en remplacement du Père Mathieu.

Les travaux de peinture sont commencés dans le chœur de la cathédrale des Trois-Rivières et promettent un joli coup d'œil. Le mélange du bleu obscur et du brun foncé et mi-clair est très agréable. L'ensemble sera d'un effet magnifique.

LES SŒURS DE LA PROVIDENCE.

L'asile de la Providence fut fondé à Montréal en 1843 par Mgr. Bourget, et eut pour fondatrice et première supérieure Mme veuve Jean-Baptiste Gamelin (née Marie-Eugénie-Emilie Tavernier).

Devenue veuve le 1er octobre 1827, cette pieuse dame avait d'abord ouvert une maison de refuge pour les femmes pauvres âgées et infirmes le 4 mars 1828 ; puis, le 18 septembre 1841, aidée de plusieurs dames charitables, ses associées dans son œuvre de bienfaisance, elle fit incorporer son hospice sous le nom de "Asile de Montréal" pour les femmes âgées et infirmes.

Plus tard, un terrain plus vaste fut acheté, ajouté au premier et on bâtit un couvent.

Dès lors s'ouvrit un noviciat de sœurs de charité de la Providence, et le 25 mars 1843, les sept premières postulantes revêtaient le saint habit de religieuses. Cette époque fut considérée comme la fondation du nouvel institut.

Le 29 mars de l'année suivante, Mme Gamelin faisait sa profession religieuse avec ses six compagnes et, le même jour, S. G. Mgr Bourget érigeait canoniquement cette institution sous le nom de "Asile de la Providence."

Fondé dans le but d'accomplir des œuvres de miséricorde spirituelles et corporelles envers le prochain, chaque établissement de cette communauté reproduit ce qui se fait à la maison mère : Visites et assistance des malades à domicile ; veillées auprès des moribonds etc., etc.

A l'exception des maisons dont nous mentionnons plus loin les